

Politique d'intégrité en milieu scolaire La Voie

Intention

Élaborer une politique d'intégrité qui respecte la philosophie et les principes des programmes de l'IB et qui s'adapte aux besoins des élèves et de l'établissement scolaire.

Contexte

L'École La Voie est une école francophone multiethnique. Il peut parfois paraître ardu à nos élèves d'écrire des textes dans leurs propres mots. Le but de cette politique est donc de leur faire comprendre la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. (*Intégrité en milieu scolaire programme du diplôme, IB 2009*).

Objectifs :

S'assurer que tous les élèves:

- comprennent ce que sont l'intégrité et la propriété intellectuelle, et savent en quoi consiste un travail authentique ;
- reçoivent des conseils sur les techniques d'étude, la rédaction, la façon d'effectuer des recherches et la façon de citer leurs sources ;
- comprennent ce qui constitue un cas de fraude (notamment un cas de plagiat, de collusion ou de mauvaise conduite lors d'un examen) ;
- connaissent les conséquences qu'entraîne le fait d'être reconnu coupable de fraude.
(*Intégrité en milieu scolaire programme du diplôme, IB 2009*).

Définition de plagier

Plagier, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et de le présenter comme sien;
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Plagier est non seulement un acte malhonnête, mais aussi une infraction qui peut entraîner des sanctions.

Référence :

Université de Montréal, InfoSphère, [en ligne],
[http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/index.html]

Version adaptée par la Direction des bibliothèques
de l'Université de Montréal
© 2000 Service des bibliothèques de l'UQAM
Mise à jour le 3-02-2011

Moyens :

1. L'établissement utilise l'agenda scolaire pour mettre les élèves en garde contre ce qui peut être décrit comme une négligence scolaire et les informe des conséquences qu'ils auront à subir s'ils ne citent pas convenablement les sources du matériel utilisé dans leurs travaux. (*Intégrité en milieu scolaire programme du diplôme*, IB 2009).

Extrait de l'agenda

Travaux scolaires

Tout travail scolaire doit être fait selon les normes fixées par les enseignants et doit être remis dans les délais prévus.

Plagiat

L'échange de réponses, l'utilisation du matériel interdit lors d'un examen seront sanctionnés (gradation des moyens lors des interventions de la direction) tout comme la reproduction intégrale ou partielle de travaux à partir de documents trouvés via internet ou autres sources.

2. Les règles en matière de références, citation et bibliographie sont regroupées dans un **guide méthodologique** qui est intégré à l'agenda des élèves.

Extrait du guide méthodologique de l'école La Voie

CITATIONS ET RÉFÉRENCES¹

Quand dois-tu citer les sources que tu as utilisées ?

- Quand tu rapportes mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit;
- Quand tu paraphrases, c'est-à-dire quand tu mets dans tes propres mots ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit;
- Quand tu intègres des photographies, images, données statistiques, graphiques dans un document;
- Que la source soit un document publié ou non publié;
- Que la source utilisée soit un document imprimé ou disponible sur internet;
- Que la source utilisée soit protégée par le droit d'auteur ou du domaine public;

¹ Service des bibliothèques de l'UQAM, version adaptée par la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, [Citation d'un extrait de phrase et paraphrase](http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/evaciter2.html), [en ligne], 2011. [http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/evaciter2.html], (février 2011).

Comment faire une citation ?

A. Tu peux faire ce qu'on appelle un appel de note. Tout d'abord, la citation courte doit être accompagnée de guillemets. L'appel de note se place en exposant, après la ponctuation finale de la citation mais avant les guillemets de fin de citation. L'appel de note renvoie à la référence placée au bas de la page ou en fin de texte.

Exemple

Séralini explique ce que sont les OGM : « Ce que nous nommons OGM est en fait le résultat non seulement d'une modification génétique mais aussi d'une hybridation très commune de l'OGM (organisme qui vient d'être obtenu) avec les meilleures variétés agronomiques du moment.¹ »

1. Gilles-Éric Séralini, Ces OGM qui changent le monde, Paris, Flammarion, 2004, coll. « Champs », p. 53.

B. Tu peux aussi utiliser la référence abrégée, inscrite entre parenthèses;

La liste des références complètes doit ensuite être donnée à la fin du document dans une bibliographie.

Exemple

Séralini explique ce que sont les OGM : « Ce que nous nommons OGM est en fait le résultat non seulement d'une modification génétique mais aussi d'une hybridation très commune de l'OGM (organisme qui vient d'être obtenu) avec les meilleures variétés agronomiques du moment. » (Séralini, 2004, p. 53)

PRÉSENTER UNE BIBLIOGRAPHIE^{1,2}

Livres

NOM, prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage. Titre de la collection et numéro s'il y a lieu. Lieu de la publication : Maison d'édition, Année de publication, nombre de pages.

Exemple

JUEZ, Jean-Paul. L'emploi des jeunes en France. Coll. « Que sais-je », no 3104. Paris : Presses universitaires de France, 1996, 127 p.

¹ Service des bibliothèques de l'UQAM, version adaptée par la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, Présenter sa bibliographie, [en ligne], 2011. [http://www.bib.umontreal.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/evaciter2.html], (février 2011)

² École Lucien-Pagé, Guide méthodologique, [en ligne], 2006. [www2.csdm.qc.ca/LPage/images/Guide%20metho.pdf], (février 2011)

Articles de journal

NOM, prénom de l'auteur. « Titre de l'article ». *Nom du journal* (en italique), date, la page de l'article.

Exemple

THIBAUDEAU, Marc. « Plus instruites mais moins rémunérées : le sexisme perdure sur le marché du travail ». *La Presse*, 1999, 15 août, p. A1.

Articles de revue

NOM, prénom de l'auteur. « Titre de l'article ». *Nom de la revue* (en italique), volume x, numéro y, mois et année, les pages de l'article.

Exemple

BLANCHET, S. « Gestion du stress ». *Entreprendre*, Vol.12, no 2, avril 1999, pp.49-50.

Sites internet

Organisme ou Auteur. Nom du site, [support], date de mise à jour. [adresse Internet], (date de la consultation).

Exemple

LECLERC, J. Langues du monde, [en ligne], 2000.
[http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Langues/acces_languesmonde.htm], (13 mai 2006).

Document inspiré de la politique d'intégrité en milieu scolaire de l'école internationale de Montréal rédigée par Tammy Salamé, coordonnatrice.